

Compte rendu du CDAS du 11 mars 2011

L'action sociale au Ministère menacée de démantèlement !

Notre délégation est intervenue en début de séance sur le projet de régionalisation de l'action sociale au Ministère. L'administration compte en effet créer des pôles régionaux qui auront toutes les compétences comptables et supports, avec l'implantation d'un secrétariat dédié aux médecins de prévention et assistantes sociales.

En pratique, les délégations départementales seraient démantelées : resterait un délégué départemental qui se verrait confier la gestion du CDAS, du BIL (Budget d'initiative locale) et l'information aux agents. Nul doute que cette contre-réforme de l'action sociale au Ministère a pour but la liquidation de dizaines et dizaines d'emplois, avec pour conséquence, pour les agents de chaque direction, l'éloignement de l'action sociale.

Nous avons évoqué le contexte et les raisons selon nous d'un tel projet : les services publics et les droits collectifs de leurs personnels sont victimes d'une attaque d'ensemble au nom des prétendus déficits publics. Rappelons les chiffres : depuis 10 ans, 420 milliards d'euros de fonds publics (soit 1,5 fois le budget de l'Etat !) ont servi à financer les exonérations sociales aux entreprises et les cadeaux fiscaux en faveur de la rente et des plus riches. Il est là le "déficit public". Et ce sont les usagers et les fonctionnaires qui devraient payer !

Notre administration a subi dans la dernière période plus de 12 000 suppressions d'emplois, une fusion dont l'objectif est la réduction drastique des effectifs et aux conséquences désastreuses en termes de conditions de travail et de réalisation des missions. Enfin nos salaires sont bloqués (aucune augmentation du point d'indice en 2011 alors que l'inflation explose dans nombre de secteurs) et les plus graves menaces sur notre statut se dessinent (CDI en remplacement des fonctionnaires, code des pensions, mobilité, individualisation...).

Mais ce n'est pas encore suffisant : en s'attaquant à l'action sociale, le gouvernement s'attaque à un acquis de la grande grève de 1989, **il s'attaque à une partie de notre salaire différé que constituent les aides, prestations et actions sociales gérées par nos collègues de la délégation départementale intervenant au plus près des agents.**

Nous avons informé l'administration que l'ensemble des fédérations syndicales au plan national demande l'abandon de ce projet.

Au nom des délégations syndicales départementales CGT, FO, SNUI-Solidaires et avec le soutien de la CFDT, nous avons soumis le voeu suivant au CDAS et avons demandé un vote.

« Le CDAS des Hauts-de-Seine réuni le 11 mars 2011 a pris connaissance du projet de création de plates-formes régionales de l'action sociale du Ministère qui regrouperaient les fonctions comptables et supports, et prévoyant l'implantation d'un secrétariat dédié aux médecins de prévention et aux assistantes sociales.

Les délégations départementales verraient leurs com-

pétences réduites à l'animation du CDAS, du BIL et l'information des agents.

Le projet de régionalisation de l'action sociale du Ministère aurait pour conséquences le redéploiement massif de personnels, des suppressions d'emplois et la remise en cause de l'action sociale, au plus près des agents.

Les délégations départementales, ainsi vidées de leur substance, seraient menacées dans leur existence même.

Le CDAS des Hauts-de-Seine demande l'abandon du projet de régionalisation de l'action sociale du Ministère, le maintien et la pérennisation de sa délégation départementale, dans ses missions, ses personnels et ses moyens. »

Le président de CDAS, M.Rothé, a répondu qu'au niveau local, l'administration avait peu d'information sur cette restructuration et qu'un CDAS sur ce sujet serait convoqué prochainement.

Il a évoqué la volonté de l'administration de maintenir le niveau de l'action sociale du Ministère, notamment en matière budgétaire, précisant que le budget nationale augmentait de 6 millions d'euros. Cette restructuration serait motivée notamment en raison du passage à CHORUS.

Selon M.Rothé, CHORUS n'aurait pas de logique en soi de réduction d'effectifs, même si l'action sociale du Ministère nécessiterait comme les autres services, des "adaptations".

Selon l'administration, les emplois des acteurs professionnels seraient maintenus. Nous avons répondu que si l'administration s'engageait sur le maintien des emplois des acteurs professionnels et qu'elle omettait d'évoquer les emplois de nos collègues de l'action sociale, c'est qu'un vaste plan social les concernant se prépare.

A l'issue des débats, nous avons demandé la mise aux voix du voeu présenté par les organisations syndicales.

Le président du CDAS a refusé de soumettre au vote le voeu, concluant que ce dernier serait simplement annexé au procès verbal de la séance.

La CGT a répondu que le CDAS était habilité à donner un avis sur ce projet, notamment sous la forme d'un voeu et a dénoncé le muselage de l'expression du CDAS sur un sujet d'une telle gravité. M.Rothé a maintenu sa position.

Les agents apprécieront l'attitude de l'administration : la forme rejoint le contenu de ce projet brutal de démantèlement de l'action sociale.

Une seule réponse s'impose : faire monter partout l'exigence d'abandon de ce projet. Nous y reviendrons.

La déléguée départementale a livré les chiffres du budget national du Ministère et quelques informations générales :

Restauration : 67,68 M

Tourisme, EPAF : 27,50 M (soit - 1 M du fait de la baisse de fréquentation des colonies, - 600 colons)

ALPAF, logement : 24 M

Petite enfance : 2,6 M (+ 30 emplacements de crèche...)

Le montant du **Budget d'initiative local** des Hauts-de-Seine serait maintenu.

L'objectif de **10 000 logements en Ile-de-France** a été réaffirmé par l'administration.

Les **prêts** seront désormais sous conditions de ressources

Des prêts seront disponibles pour le **financement des études d'enfants** résidant hors du domicile des parents.

Réalisations du BIL 2010 (montant total de 90 400 euros)

Il a été évoqué les actions et versement des subventions suivantes :

Solidarité envers les agents malades ou en difficulté par le biais d'Amitiés Finances pour un total de 3 315,04 euros.

Location du terrain de foot 790 euros pour 2010.

Une centaine de **retraités a participé au repas** qui leur est destiné pour un montant de subvention de 3 030 euros soit 50 % du prix unitaire (30 euros par personne). 36 personnes ont participé à la **semaine à Châtel** du 13 au 20 mars 2010 pour une subvention totale de 3 498 euros soit 97,17 euros par personne sur un coût de 339 euros la semaine.

28 personnes ont participé à la **journée à Vaux-le-Vicomte** pour une subvention de 820 euros, soit 29,29 euros par personne (coût total de la sortie 68 euros/pers).

Le **week-end à Madrid** a réuni 39 personnes coût 325 euros par personne pour une subvention moyenne de 105,97 euros soit un total de 4 133 euros.

La sortie enfants visite et apprentissage chez les pompiers a été annulée par manque d'inscriptions.

L'arbre de Noël de 2010

- Pour les enfants de 3 à 12 ans était organisé un après-midi à la Kermiland (fête foraine au Parc des expositions, Porte de Versailles) manèges, autos tamponneuses, manèges à sensations, jeux vidéos, mur d'escalade, et autres attractions et bonbons, boissons et barbe à papa à volonté pour 1 216 enfants pour 20 672 euros.

- Les **bons d'achat** de 25 euros pour 1 120 enfants de 0 à 12 ans soit 27 421,87 euros.

- Les **chèques-culture** de 25 euros pour les ados de 13 à 17 ans, 309 en ont bénéficié soit 7531,87 euros.

Il a été évoqué la question de l'accompagnement des enfants à l'arbre de Noël par un deuxième parent, auquel nous sommes favorables.

Compte tenu des réservations pour le spectacle de Noël qui doivent être faites tout prochainement, il n'apparaît pas possible d'examiner cette possibilité pour 2011. Le CDAS a acté le principe d'un groupe de travail sur ce sujet pour le BIL 2012.

De manière générale, le CDAS est confronté à un budget local faible dans l'absolu, comparé aux budgets de comités d'entreprise de grandes entreprises qui propo-

sent à leur salariés des prestations d'un tout autre niveau.

Des exemples ont été livrés de chèques cadeau de 150 euros pour les enfants, chèques-vacances de 300 euros payés par l'employeur, d'abondement rentrée scolaire de plusieurs centaines d'euros etc.... C'est bien l'augmentation des budgets de l'action sociale qu'il faut et non le démantèlement des délégations départementales !

Actions au titre du BIL 2011

Noël : Les chèques-cadeau sont reconduits à 25 euros et le spectacle de Noël retenu est le cirque Bouglione à Nanterre.

Divers : Reconduction de la subvention pour la location du terrain de sport.

Activités : Les prix étant fluctuant en fonction du nombre d'inscrits et l'indice de l'agent, les collègues concernés sont invités à se manifester auprès de la délégation pour tout renseignement au moment de l'annonce de ces activités.

- **Une journée enfant** est proposée, dénommée « Tarzan » : au parc Aventure Land de 17 ha, 25 attractions proposées : Poneys pour les moins de 6 ans, mini-golf, accro-branches l'après-midi (en-cas le matin avant les activités, le midi déjeuner sur place et goûter).

- **Une journée culturelle** sera proposée aux agents, intitulée « Aux portes de l'Orient ».

- **Week-end** :

Si le budget le permet, il sera étudié en juin l'opportunité d'un week-end escapade :

↳ Escapade à Barcelone.

↳ La Braderie de Lille, découverte de St-Omer.

↳ Fête de la Bière Bruxelles et Braderie de Lille.

↳ Entre Bretagne et Normandie Le Cap Fréhel, Fort-la-Latte, abbaye du Mont St Michel.

↳ Par Mont et Merveille : Baie du Mont St Michel visite de l'abbaye et de la cité médiévale.

↳ Escapade à Rome.

Médico-social :

- Les consultations du psychologue représentent 72 heures. Face à la demande croissante des agents, le nombre d'heures sera porté à 88 heures en 2011.

- Deux conférences sur le stress au travail par groupes de 10 seront proposées aux agents, (au nord et au sud du département).

- Deux autres conférences sont à l'étude :

Une conférence sur la gestion du budget familial.

Une conférence intitulée « pièges de la toile » sur les dangers d'Internet.

Le Dr HESS est intervenu pour rappeler que l'infirmière est en congé maladie depuis novembre 2010 et devrait reprendre ses fonctions le 16 mai 2011. Nous avons déploré cette situation, dénonçant l'absence de dispositif de remplacement des acteurs professionnels en cas de vacance temporaire.

Les représentants CGT Finances Publiques 92 au CDAS

Anne Marie LAURENT
DDFiP

François RISACHER
BED PUTEAUX

Brigitte SASSOU-MESSAN
DDFiP

PJ BERTHOUMIEU
CFP NANTERRE